

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSCOMM-2026-06-010

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Communication
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2022 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Communication ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés présidente et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Communication :

Présidente : Madame Samia MEMLOUK, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Enseignante-chercheuse : Madame Alice Titia RIZZI ;

Enseignants : Mesdames Benoite BUREAU, Laurence DIGNAC, Céline PASCAL, Dallal MANSOURI ;

Professionnels : Mesdames Ophélie FRANCISCO, Anaëlle MAYER, Maritsa PONS, Monsieur Florent GUILBAULT ;

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 18 juin 2026

Aurore COLLET

